

DOCUMENTS NOUVEAUX SUR SAINT-GUILHEM DU DÉSERT

Parmi les œuvres de ce premier art roman de Languedoc et de Catalogne qu'a longuement étudié M. Puig i Cadafalch, la vénérable abbatiale de Saint-Guilhem du Désert compte, dans ses parties les plus anciennes, parmi les plus remarquables. Des documents demeurés jusqu'à présent ignorés nous permettent de savoir ce qu'étaient, à côté de cette église, les bâtiments conventuels de l'illustre abbaye qui porta jusqu'en 1124 le nom de Gellone, et dont on connaît par ailleurs le rôle éminent dans l'histoire de nos chansons de geste.

Elle a fait l'objet de nombreuses études, dont la plus importante est le substantiel mémoire que lui a consacré en 1906 Emile Bonnet dans le Congrès archéologique de France alors tenu à Carcassonne et à Perpignan.¹ Mais il n'en subsiste guère que l'église, en dehors de laquelle Emile Bonnet indique notre défaut d'information en ce qui concerne les anciennes constructions monastiques : quelques arcades du cloître inférieur sont seules décrites dans sa notice, où il tâche d'en restituer d'après certains textes les dispositions générales et la date possible. La principale source d'information qui nous renseigne d'habitude par des vues perspectives sur la plupart des abbayes bénédictines ayant adopté, comme Saint-Guilhem, au xvii^e siècle la réforme de Saint-Maur, le *Monasticon Gallicanum*, ne nous donne en effet de celle-ci aucune représentation.

Or nous avons eu la bonne fortune de retrouver aux Archives Nationales deux plans manuscrits, dressés justement en 1656 en vue de cette réforme du monastère, qui étaient demeurés jusqu'à présent ignorés des nombreux érudits qui ont étudié Saint-Guilhem, et où l'on

1. Tome II (Paris 1907), 384-440.

trouve représentés avec la plus grande précision les constructions alors groupées sur le côté sud de l'abbatiale. Ils sont intitulés : «Premier plan du monastère de Saint-Guilhem du Désert en Languedoc comme il est à présent 1656». «Plan du second étage du monastère de Saint-Guilhem du Désert en Languedoc comme il est à présent 1656». L'auteur de ces plans est Frère Robert Plouvier, dont nous avons retrouvé de nombreux autres dessins analogues dans le même fonds, provenant aux Archives Nationales de Saint-Germain des Prés.

D'après les restes du cloître encore existants, Emile Bonnet croyait pouvoir déduire que ce cloître, «construit selon les règles ordinaires de l'architecture monastique, avait la forme d'un quadrilatère à côtés presque égaux, mesurant respectivement 13 m. 50 et 15 m. de longueur». La galerie méridionale ayant complètement disparu, il ne demeure, ajoute-t-il, de la galerie orientale qu'une amorce dans l'angle nord-est ; les deux galeries des deux autres côtés sont en partie debout, mais après avoir perdu un grand nombre de leurs voûtes ; et presque toutes celles de ces voûtes qui subsistent ont été refaites ou remaniées dans de nombreuses réparations, trois seulement des travées de la galerie occidentale étant couvertes de voûtes d'arêtes qui ne paraissent pas avoir été remaniées. D'après les textes, il y avait en outre un cloître supérieur, dont les traces sont encore visibles, et qui devait dater du XIII^e siècle, mais dont on n'a conservé que quelques débris de belles sculptures. Une tradition recueillie par le baron Taylor rapportant que le cloître aurait été construit pour une grande part aux environs de 1135, et une charte du 8 mars 1206 parlant d'autre part d'un «cloître neuf» de Saint-Guilhem, Emile Bonnet en concluait que l'ensemble du cloître bas, d'un aspect très archaïque, devait remonter aux premières années du XII^e siècle ou même aux dernières années du XI^e, et qu'au contraire le cloître supérieur aurait été, dans son ensemble aussi, construit au XIII^e siècle.

Or voici ce que nous apprennent maintenant les plans de Frère Robert Plouvier, dont l'exactitude nous est attestée par la comparaison du plan de l'église actuelle avec la partie qui représente celle-ci sur les dessins de 1656. En premier lieu, le cloître de Saint-Guilhem ne formait pas un rectangle aux cotés égaux deux à deux, mais un quadrilatère irrégulier dont les galeries mesuraient 64 pieds au Nord, 76 pieds au Sud, 90 pieds à l'Est, et 89 pieds à l'Ouest. En deuxième lieu, bien loin d'avoir été bâti en une seule fois, le cloître inférieur comprenait en réalité deux, ou plutôt même trois parties, de styles différents :

la première, celle qui est parvenue plus au moins remaniée jusqu'à nous telle que l'a décrite Emile Bonnet, comprenait en outre, dans l'angle sud-ouest, un pavillon de fontaine sur plan carré, de même style, dont la voûte d'arêtes abritait une grande vasque circulaire ; la deuxième, comprenant, à l'exception de la partie attenant au transept de l'église, toute la galerie orientale, était caractérisée à chacune de ses quatre travées par de multiples petits arcs retombant sur plusieurs colonnettes simples ; et enfin, à la troisième, comprenant la galerie méridionale sauf la partie adjacente au pavillon de la fontaine, trois travées prenaient jour vers la cour intérieure par de multiples petits arcs également, mais retombant sur des colonnes géminées. Cette dernière structure caractérisait également tout l'ensemble du cloître supérieur ; mais il n'avait peut-être pas été construit lui-même d'un seul jet, à en juger par l'irrégularité de la division en travées qui en caractérisait seulement les galeries du nord et de l'est.

Les plans de Frère Robert Plouvier nous font en outre connaître toute la disposition des autres bâtiments anciens de l'abbaye, notamment du réfectoire à l'ouest et de la salle capitulaire à l'est. Par une particularité assez rare, la porte de cette dernière s'ouvrait, non pas au milieu des trois baies par lesquelles elle prenait jour vers le cloître, mais dans la travée la plus rapprochée du transept de l'église ; et les deux autres baies étaient analogues à celles de la partie la plus ancienne du cloître. L'emplacement exceptionnel du réfectoire explique celui de la fontaine du cloître.

On voit par ces quelques indications tout ce que les deux plans ainsi récemment retrouvés viennent ajouter à notre connaissance de l'histoire architecturale de cette vénérable abbaye, d'origine carolingienne, à partir à peu près du moment où elle commença de prendre, vers le premier quart du XII^e siècle, le nom de son fondateur légendaire.

ELIE LAMBERT

Université de Paris.